

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant deux tableaux

de Rauch, offerts en vente par

N° 4210 Mme Ricourt.

NUMÉRO

D'ORDRE

DATE

DE LA PIÈCE.

ANALYSE

Madame Ricourt - Deux tableaux par Rauch

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE & DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 4210

Bruxelles 21 Mars 1891

à Mon Ministre  
de l'agriculture des P. P.  
& de B. R. G.

à la M. t. du Volk,  
déposée le 28 C. (sic) au  
des P. A. N° 26789/  
Présentation  
de Vos propres conclusions  
que la résolution de  
L'Ordonnance  
et. parmi les  
la galerie du Musée  
~~à finir pour l'obtention~~  
~~de l'ordre~~, d'accord des  
deux tableaux peints,  
par Ravest & que

du placement hors

M<sup>r</sup> Recours à fin  
~~Yard affranchi off~~  
~~et est offre de céder la~~  
la cession de MM<sup>s</sup> -  
Vendu à  
O. R. C. D  
à Paris  
Plat

Bruxelles Le 30 Mars 1896.

Médecins Ses Président et Membre  
Du Conseil D'administration D'œuvres D'art.

J'ose S'adresser à vous pour remettre  
les deux tableaux de feu Victor Prouet que  
Monsieur le Ministre De Brézyn m'a autorisé  
à vous donner à votre appréciation, pour  
être acquis pour le Musée Royal de Bruxelles.  
Le coût du tour de passage est de Douze  
Cent francs. Celui de l'Atelier des Céramiques  
est de Mille francs.

Recevez, Messieurs, l'affectionnée De ma  
toutefois considération.

Mme Ch. Ricourt  
Successeur Méridien. 37.

MINISTÈRE  
DE  
**L'AGRICULTURE**  
ET DES  
**TRAVAUX PUBLICS.**

6

DIRECTION

de

*Beaux-Arts.*

N° 26589.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Bruxelles, le 28 mars 1896.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M<sup>me</sup> Ricourt, 37, rue du Méridien, a été autorisée à soumettre à votre examen deux tableaux de Ravet, qu'elle offre de céder à l'Etat pour ses collections.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



MINISTÈRE

DE

L'AGRICULTURE

ET DES

TRAVAUX PUBLICS.

DIRECTION

de

Beaux-Arts.

N° 26.589.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE

Bruxelles, le 28 mars 1896.

Madame,

En réponse à votre lettre du 25 mars, j'ai l'honneur de vous faire savoir que vous êtes autorisée à soumettre à l'examen de la Commission des Musées au Palais des Beaux-Arts (entrée par la rue du Musée), les deux tableaux de Ravet, que vous offrez de céder au Gouvernement pour ses collections, en faisant connaître les prix que vous en demandez.

Agreez, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

